

Année académique 2022 - 2023

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 47 Activités interdisciplinaires 2			
Code	PEGE2B47FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Séverine MULLER (severine.muller@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. (1.1) Au cours et/ou au terme des activités d'apprentissage, l'étudiant sera capable de maîtriser la langue écrite et orale selon la situation de communication demandée en faisant également attention au paratexte ou au langage non verbal.
- II. (5.2) Au cours et/ou au terme des activités d'apprentissage, l'étudiant sera capable de s'approprier des contenus, des démarches et/ou des méthodes disciplinaires et de les mettre en œuvre à travers une ou des activité(s) didactique(s).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE2B47FFA Activités interdisciplinaires

15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE2B47FFA Activités interdisciplinaires

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	13_PEGE2B47FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à :

- permettre aux étudiants de vivre différentes situations d'écriture pouvant leur servir d'outils dans le cadre de leurs écrits professionnels à la Haute Ecole et/ou dans le cadre de leur stage (cf. didactique de l'écriture) ;
- susciter une ouverture culturelle ;
- réfléchir sur les adaptations possibles d'ateliers d'écriture face à différents publics.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. (1.1) Au cours et/ou au terme des activités d'apprentissage, l'étudiant sera capable de maîtriser la langue écrite et orale selon la situation de communication demandée en faisant également attention au paratexte ou au langage non verbal.

II. (5.2) Au cours et/ou au terme des activités d'apprentissage, l'étudiant sera capable de s'approprier des contenus, des démarches et/ou des méthodes disciplinaires et de les mettre en œuvre à travers une ou des activité(s) didactique(s).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ateliers d'écriture pour adultes et adolescents travaillant différents types de textes et en lien avec des œuvres littéraires et picturales, avec des ouvrages sociologiques, etc.

Travail sur les adaptations possibles d'ateliers d'écriture face à différents publics adolescents.

Démarches d'apprentissage

Travail d'écriture en classe

Finalisation des jets d'écriture à domicile et constitution d'un porte-folio

Recherches pour la constitution d'un atelier d'écriture.

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout au long de l'année, des conseils sont donnés aux étudiants et ceux-ci sont encouragés à poser des questions.

Sources et références

Contenu des cours. Ouvrages présentés aux cours et en bibliothèque.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Contenu des cours. Ouvrages présentés aux cours et en bibliothèque.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour le Q3, un travail sur une oeuvre culturelle sera demandé. Cela fera l'objet d'un examen écrit qui sera ensuite présenté à l'oral.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation					Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).